

09X Cotes locales

DÉFINITION ET PORTÉE

Les zones 090-099 sont réservées aux cotes locales de collection attribuées lorsque l'ensemble ou une partie de la collection est classée comme un ensemble de collection ou avec la collection principale (646, Usage en matière de classification de collection, sous-zone 7a, code «c» ou «m»). Aux fins d'échange, on doit communiquer à l'autre partie de l'échange les pratiques utilisées dans les zones 09X.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

090 Cotes locales [PÉRIMÉ]

La zone 090 a été périmée dans toutes les spécifications MARC lorsque l'ensemble du groupe de chiffres dans les zones 09X a été réservé, en 1982, aux fins de d'utilisation et de définition des cotes locales. Avant ce changement, la zone était définie pour contenir des cotes de collections. Dans le format USMARC, les deux indicateurs n'étaient pas définis. Dans le format CAN/MARC, les valeurs du premier indicateur étaient : «0» (Cote courante) et «1» (Cote antérieure).

09X

[Page blanche]